



## COMITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE – compte rendu

---

RENCONTRE DU : 22 juin 2022

PRÉSENCE : Mmes Doris Boisjoly, Diane Vandal (brigadière), Pascale Tremblay (brigadière), Anna De Zuani, Lyne Clermont (conseillère)

MM. Martin Gagnon, André Champagne, Alain Lévesque, André Villeneuve (maire)

---

- 1 Ouverture de la rencontre à 19 h 4
- 2 Première partie : **Rencontre avec les deux brigadières scolaires.**

### **Objectif de la rencontre : Connaître le point de vue des brigadières en sécurité routière.**

1. Les limites de vitesse ne sont pas respectées sur le chemin de Joliette et cela dans un sens comme dans l'autre.
2. La brigadière sur le chemin de Joliette n'est pas suffisamment visible notamment à cause des pancartes qui sont placées au centre, en amont comme en aval.
3. La signalisation concernant la limite de vitesse à 30 km/h n'est pas suffisamment visible.
4. La mise en place de pictogrammes au sol pourrait être une solution.
5. Est-ce que les brigadières pourraient avoir un habillement plus visible (exemple : un costume)?
6. Rétrécir la largeur de la route.
7. Concernant la brigadière se trouvant près du bureau de poste, il faudrait prévoir une nouvelle configuration devant le bureau de poste.
8. La traverse sur la rue Notre-Dame, à l'ouest du chemin de Joliette, est carrément déficiente.
9. La présence policière a un effet dissuasif quant au respect des automobilistes sur la vitesse mais, aussi sur le respect envers les règles du civisme.
10. Lors de la rentrée scolaire les brigadières, un élu ou une élue, et possiblement la policière sociocommunautaire, pourraient rencontrer les jeunes élèves de classe en classe, pour expliquer les consignes et le rôle des brigadiers.
11. Il faut creuser davantage les pouvoirs des brigadières envers les usagers de la route.
12. Une formation des brigadières serait nécessaire. Y en a-t-il?
13. La traverse actuelle sur le chemin de Joliette est trop sombre. Il faudrait trouver un moyen pour avoir un certain effet lumineux.
14. Identifier de possibles moyens pour améliorer la situation sur le chemin de Joliette, comme sur la rue Notre-Dame. Cela peut passer par des délégations de compétence du MTQ vers la municipalité.
15. Prévoir les nouvelles configurations des stationnements de l'école suite à son agrandissement.
16. Les limites de vitesse ne sont pas respectées sur la rue Notre-Dame.
17. Les traverses de piétons sont trop souvent ignorées par les usagers de la route.
18. Lumières sur les panneaux des brigadières.



## COMITÉ SÉCURITÉ ROUTIÈRE – compte rendu

19. Envoyer aux parents une information sur la sécurité aux traverses de piétons et le respect des consignes de la brigadière.
20. Faire une campagne de sensibilisation, pour le respect de la vitesse et les traverses de piétons.

### Deuxième partie : **Sondage**

M. Lévesque propose que l'on regarde la possibilité de mettre la rue Sainte-Marie à sens unique. En mettant la vitesse maximum à 20 km/heure le piéton serait ainsi prioritaire en tout temps. La discussion s'engage. Il y a des pour et des contres.

Par ailleurs suite à certains embouteillages sur la rue Sainte-Marie lors de la fête nationale et la journée de l'arbre, des discussions nous amènent à voir la situation sous un autre angle. Aussi, il y aurait peut-être lieu de poser la question par sondage aux gens qui demeurent sur la rue Sainte-Marie concernant ce point précis.

Quant à un sondage plus large sur la sécurité routière, il semble y avoir deux écoles de pensées. Certains préconisent des questions courtes avec choix de réponses genres a) b) c) d), etc. et d'autres préconisent des questions plus élaborées.

On semble s'entendre sur une section du sondage où on laisserait les gens émettre leurs commentaires, idées et suggestions.

On parle aussi d'un sondage faisant état des catégories d'âge.

Au final, on laisse la présidente nous présenter lors de la rencontre subséquente une forme de sondage avec un certain ensemble de questions précises et pertinentes touchant la sécurité routière.

Nous convenons que lors de la prochaine rencontre les membres du comité débattront de cette proposition afin que la municipalité puisse mettre en ligne un tel sondage à la fin du mois d'août, début septembre.

3 Fin de la rencontre à 21 h